



Le Magazine

Le Magazine LANGON 33 - DECEMBRE 2015 - N°4 - WWW.LANGON33.FR

6 ANS POUR CHANGER

Liberté
Égalité
Fraternité

ÉDITORIAL

Chers Langonnais, chères Langonnaises

L'année 2015 se termine comme elle a commencé dans le sang d'innocents en France et dans le monde; les fracas et la fureur des guerres sont devenues notre quotidien et pourtant avec toutes les précautions que nous devons prendre, il faut espérer une fin d'année plus heureuse, ne serait-ce que pour faire barrage à la terreur que certains voudraient nous imposer.

Il peut paraître inconvenant de souhaiter une bonne année 2016 alors que des millions de nos concitoyens sont en grande difficulté professionnelle mais aussi sociale et parfois sanitaire.

Notre rôle est pourtant de poursuivre nos efforts au bénéfice de la ville et de ses habitants pour, jour après jour, proposer des réponses certes limitées par nos moyens et nos compétences.

Ce qui nous pousse c'est l'intérêt général ce qui évidemment peut entraîner des sentiments d'abandon de tel ou telle.

Nous sommes prêts à écouter les habitants qui viennent à notre rencontre et après évaluation de nos actions, nous pouvons réformer ce qui ne fonctionne pas.

C'est avec vous, votre expérience, vos compétences que nous pouvons faire mieux même avec moins, puisque comme vous le savez nos dotations diminuent et que les délégations de l'état sont de plus en plus coûteuses pour les villes et les communautés de communes.

Nous devons poursuivre les efforts pour que notre ville soit vivante, agréable à vivre pour tous les âges, capable d'attirer des populations nouvelles. Que 2016 vous soit fertile en bonheurs les plus variés.



Cordialement,
Philippe Plagnol
maire de Langon, président de la Cdc

BRÈVES

CONCERT

Nouvel an aux chandelles A L'EGLISE SAINT GERVAIS



Photo D.R.

Le dimanche 27 décembre à 17 heures aura lieu un concert du Nouvel An aux chandelles à l'église Saint Gervais. Le Quartet de Saint-Petersbourg se produira avec le clarinetiste René Dauen et la participation du Chœur des Rugueux pour interpréter des chants de Noël, des gospels, des chants corses, russes, orthodoxes... dans un cadre excep-

tionnel. Les billets sont disponibles à l'office de Tourisme de Langon.

Le dimanche 27 décembre, jour du concert, la billetterie sera ouverte à partir de 16h à l'entrée de l'église Saint Gervais.

Tarif : 7 euros. Gratuit pour les moins de 12 ans

Contact : François Galy 06 81 87 16 69

SOLIDARITÉ

Réveillons de la solidarité : « FÊTES » un don



Du 18 décembre au 3 janvier, La Fondation de France organise la campagne « Les réveillons de la solidarité » pour permettre aux personnes seules de vivre des fêtes de fin d'année joyeuses et chaleureuses grâce aux initiatives menées par les associations de quartier. L'année dernière, 146 réveillons ont été organisés dans toute la France apportant un peu de bonheur à 22 000 personnes.

Pour que cette année encore, la Fondation de France puisse accompagner ces personnes pendant les fêtes vous pouvez faire un don :

- en ligne : www.fondationdefrance.org/Reveillons-de-la-solidarite

- par chèque : à l'ordre de « Fondation de France - Réveillons de la Solidarité » et l'adresser à Fondation de France - 40 avenue Hoche - 75008 Paris

MARCHÉ

Le marché hebdomadaire pendant les fêtes de fin d'année :

En raison du calendrier, les marchés des vendredis pour cette fin d'année seront décalés.

Ainsi le marché du vendredi 25 est avancé au jeudi 24 décembre et le marché du vendredi 1^{er} janvier est avancé au jeudi 31 décembre.

Les marchés du dimanche matin allées J-Jaurès restent inchangés.



Photo D.R.

Rappel stationnement :
Pour ces raisons, le stationnement cours du Rocher et avenue Elie Sanson sera interdit les jeudis 24 et 31 décembre

VŒUX DU MAIRE

Monsieur le Maire présentera ses vœux à la population le mercredi 6 janvier à 17 heures à la salle de spectacle des Carmes.

Le verre de l'amitié et la traditionnelle galette des rois seront ensuite servis pour bien commencer cette nouvelle année 2016.



Photo Jacques Barbe.

PAROLES Valérie Téchené

responsable des espaces verts et de la propreté de la ville

Depuis le mois d'octobre dernier, Valérie Téchené est responsable des Espaces verts et de la propreté de la Ville à Langon. Sa fonction au sein de la mairie consiste à diriger le service qui gère l'entretien des trottoirs, des squares, des parcs et terrains de sport et de tout ce qui se situe dans le domaine public. Ce service compte quinze agents municipaux. Avec un diplôme de concepteur paysagiste, Valérie Téchené possède une expertise de plus de 16 années en tant que responsable de services et adjointe de direction dans les domaines des espaces verts et du paysage.

Je gère avec le plaisir de fédérer, d'accompagner mes équipes. J'aime transmettre mon savoir-faire et donner l'exemple.

Manager des équipes, conduire les opérations et piloter les études, gérer la production ou développer des procédés de développement durable dans une démarche RSE (responsabilité sociétale et environnementale) sont autant de qualités que la nouvelle responsable du service espaces verts maîtrise et va mettre au service de la ville.

Adjointe de direction pour la société Lefebvre Paysages, Valérie Téchené gérait l'organisation de l'en-

treprise en apportant un management dans une logique de conciliation de la performance avec le bien-être au travail (20 pers), le développement de l'activité commerciale auprès des maîtres d'ouvrage, des fournisseurs et des entreprises.

Par la suite, Valérie Téchené était responsable du service espaces extérieurs chez Aquitanis OPH Bordeaux Métropole qui compte 350 personnes.

Concepteur paysagiste pour l'Agence Multiland à Villeneuve d'Ascq, Valérie Téchené avait pour missions de concevoir et conduire les études, projets et concours de l'agence (aménagement urbains, traversées de bourg, réhabilitation du parc Vauban de Lille...).

Suite à une annonce, Valérie Téchené a répondu à une candidature pour le poste de responsable des espaces verts et propreté à la Mairie de Langon. Pour ce nouveau poste, elle va accompagner et manager les changements au sein des services espaces verts et propreté.

Il s'agit de développer et construire des projets interservices et mettre en œuvre des orientations stratégiques en matière d'aménagements paysagers et propreté urbaine mais aussi aider et conseiller les élus dans les choix techniques et environnementaux.

« Mon rôle est de conduire et garantir le suivi, la planification des chantiers, le respect des règles de sécurité du personnel et de l'environnement. Il faut également poursuivre la formation du personnel avec la mise en place des normes de processus de sécurité et de qualité. Les priorités sont de piloter et de conduire le suivi des travaux des espaces verts et de propreté urbaine dans une volonté de qualité des espaces publics en concertation avec les parties prenantes internes/externes (élus). Le service a le souci de suivre et gérer les travaux des entreprises privées. »

Il faut associer les équipes de terrain au projet d'aménagements paysagers dans la réalisation des travaux de plantation.

SES PRIORITÉS

« Mes priorités dans mes nouvelles fonctions sont d'organiser et de structurer les services espaces verts et propreté dans une volonté pour les élus de professionnalisation du service public. Il faut développer et répondre à des orientations visant à améliorer la qualité et la traçabilité du travail effectué et mettre en place une gestion raisonnée des espaces publics de la commune avec les équipes de terrain. Nous allons élaborer un cahier des charges d'entretien des espaces liés à la gestion raisonnée des espaces publics pour des questions d'enjeux environnementaux, culturels, sociaux et économiques et pour supprimer les produits phytosanitaires. »

DOSSIER

DEMOCRATIE

Comment participer à la démocratie en tant que citoyen ? Si la première action participative d'un citoyen est bien entendu d'aller voter, il existe d'autres façons de s'impliquer dans certains choix ou certaines décisions politiques de sa ville.



PARTICIPONS!

Démocratie, citoyenneté

LA DEMOCRATIE PARTICIPATIVE ?

Il s'agit de mettre à la disposition de tous les citoyens les moyens de débattre, d'exprimer leur avis et de peser dans les décisions qui les concernent.

Si l'expression est apparue depuis plusieurs décennies, la France semble piétiner sur le sujet. Les conseils de quartiers, les associations, les débats publics, les sondages, les boîtes à idées... les moyens sont nombreux pour échanger ses idées et nos voisins européens ont souvent pris de l'avance sur nous.

A Langon, la démocratie participative s'installe dans les projets et les esprits et même chez les plus jeunes, la démarche a son importance quand on constate la participation importante et très enthousiaste des jeunes du **Conseil municipal des jeunes** à l'élection du « mini-maire » en novembre dernier.

La mise en place des « **Conseils de quartiers** » avec les premières réunions qui démarreront en janvier est un autre exemple de la démocratie participative de notre ville.

PRENDRE SOIN DE SON QUARTIER : le rôle du Conseil de quartier

- Le Conseil de quartier est un lieu d'expression permettant aux habitants de contribuer à l'élaboration des politiques publiques municipales.

- Il est associé aux démarches de concertation organisées par la Ville.

- Il est informé et consulté par la Ville sur tout projet municipal impactant principalement le quartier et aussi sur ceux de portée plus large, afin d'en percevoir l'intérêt et de co-construire la décision.

- Il peut se saisir de sujets d'intérêt général et faire des propositions d'actions, de projets sur tout ce qui touche à la vie du quartier.

Les propositions du Conseil de quartier pourront être examinées par les commissions municipales compétentes et présentées, le cas échéant, au Conseil municipal. Il a également la possibilité d'élaborer des projets collectifs de quartier.

Ces projets peuvent porter sur les thèmes suivants :

- l'urbanisme,
- la voirie, la sécurité...,
- le cadre de vie : fleurissement, mobilier urbain, espaces de jeux...,
- l'environnement,
- l'animation du quartier.

A titre d'exemples : fleurissement, mobilier urbain, petits aménagements de voirie, ralentisseurs,...

Il veillera à intégrer une approche environnementale et sociale dans les projets qu'il conduira.

Il contribue à transmettre à la Municipalité les attentes, questions, remarques et suggestions exprimées par les habitants du quartier en matière de vie quotidienne.

Il contribue également à informer les habitants sur les projets de la Ville pour leur permettre de donner leur avis et ainsi d'agir sur leur cadre de vie.

Ces Conseils sont des forces de propositions. Ils n'ont pas de pouvoir de décision.



Noé Sanchou, « Mini-maire » de Langon. Photo D.R.

Election du «Mini-maire» Conseil municipal des jeunes

Au mois d'octobre 2015 ont eu lieu les élections des membres du Conseil municipal des jeunes (CMJ), symbole fort de démocratie participative de la ville de Langon.

Le CMJ est composé de 29 jeunes Langonnais et de 4 suppléants, élèves de CM1, CM2 et 6^e, habitants Langon et élus pour un mandat de 2 ans. Ils représentent les jeunes de la commune, proposent des idées pour améliorer la vie de tous les jours, élaborent des projets, réalisent des actions et participent à la vie de la Ville. Un animateur en lien avec les élus adultes accompagne les jeunes élus pour les aider dans la réalisation leurs projets.

Le Conseil municipal des jeunes fonctionne sur le même principe que le conseil municipal de la ville de Langon.

Le vendredi 13 novembre dernier, l'élection du jeune maire a eu lieu à la salle André Mourlane à 18h 30 en présence du Maire de Langon, des élus et du public.

A l'ordre du jour : présentation de chaque jeune conseiller et de sa profession de foi, présentation de Julien Lavie, animateur du CMJ, puis vote pour élire le Mini-Maire.

Les jeunes électeurs ont procédé au vote et c'est Noé Sanchou, 10 ans qui a été élu « Mini-maire » de Langon. Avec ses nouvelles fonctions, Noé va pouvoir être le représentant des élèves et faire remonter auprès des élus, aussi bien les idées que les problèmes rapportés par les membres du Conseil municipal des jeunes.

Bonne chance à Noé pour sa nouvelle mission qui va durer deux ans.



Photos D.R.

Les jeunes élus du CMJ de Langon.

Citoyens relais et élu du quartier

Chaque Conseil de quartier à un élu ou des élus référents. Ils sont un relais, interface, entre le Conseil municipal et le Conseil de quartier. Ils travaillent en lien étroit avec le(s) citoyen(s) relais de Quartier.

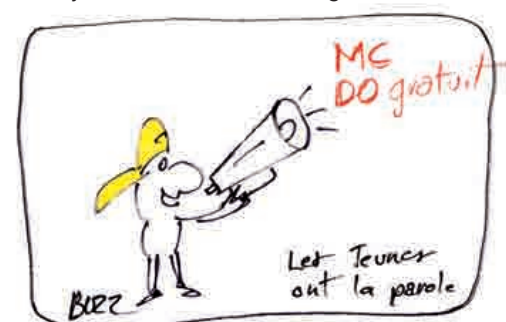
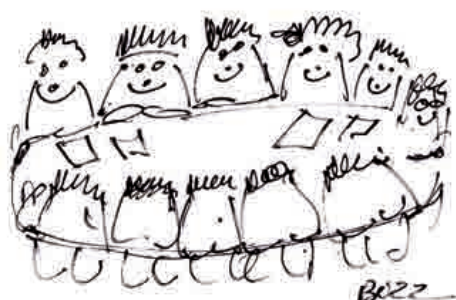
La charte

La charte des Conseils de quartiers définit les règles de fonctionnement des assemblées de quartiers. Elle a été votée en Conseil municipal et suit les évolutions fonction de l'expérience du fonctionnement.

Planning :

- Appel à candidature* de décembre à mi-janvier (résider à Langon et avoir + de 16 ans)
- Réunion avec tout les « candidats » fin janvier : présentation des chartes + un thème qui sera abordé : « gestion différenciée et zéro phyto » + un thème fait par le bureau de quartier
- Première réunion de quartier, mi-février : avec élus et référents pour constituer le bureau et établir un ordre du jour
- Premiers conseils de quartier : de mars 2016 jusqu'en mai 2016

(*) contact par courrier ou mail : accueil.proximite@langon33.fr





Place de l'Horloge. Photo Jacques Barbe.

TRAVAUX PLACE DE L'HORLOGE

Les travaux place de l'Horloge ont démarré pour poursuivre la volonté de la ville de réduire la vitesse dans certaines zones.

Ainsi, la place de l'Horloge et la rue Amand Dumeau vont être aménagés pour améliorer la circulation de chacun, voitures et piétons, et vont devenir une zone 20.

Cet modification sera la continuité du Cours des Carmes jusqu'au Cours des Fossés et aura pour but de rendre le quartier plus agréable dans un esprit d'espace partagé. C'est avec de petits travaux qu'on fait les grands changements.



Photo Jacques Barbe.

Dalles et bordures en pierre pour le trottoirs et caniveaux : un choix de la qualité pour un aménagement urbain durable et chaleureux.



PLANTATIONS AVENUE VOUIN

Plantations réalisés par les jardiniers du service des espaces verts de la ville de Langon. Arbres d'alignement : *Pyrus calleeryana chanticleer* (nom commun : poirier). En couvre sol : *Edera helix hibernica* (lierre). Paillage : pouzzolane (elle permet dans le cadre de la gestion différenciée d'apporter en finition un aspect esthétique et limite la pousse de mauvaises herbes).

ILLUMINATIONS ET ECLAIRAGE PUBLIC

Lampadaires, illuminations... même si les citoyens n'y font plus attention, l'éclairage public est un enjeu majeur pour une ville quand on sait qu'il représente le premier poste de consommation d'électricité des collectivités. L'éclairage public touche plusieurs problématiques : le coût, la sécurité, la mise en valeur de la ville, les engagements politiques, la pollution lumineuse... Toujours soucieuse d'améliorer la vie des habitants dans un meilleur environnement, la ville de Langon a choisi de remplacer petit à petit les lampadaires par des Leds, moins voraces en énergie. Plus chères à l'achat, ces ampoules permettent d'enregistrer jusqu'à 60 % d'économie d'énergie. Pour les illuminations de Noël, la mairie a fait le choix de prendre un contrat de location de certaines décorations de rue. Avec des lumières vieillissantes et un marché en perpétuelle évolution, la location permettra à Langon de changer régulièrement les formes et les couleurs de ces guirlandes lumineuses sans avoir à investir dans du matériel neuf et onéreux. Ces nouvelles lumières ne couvrent pas toutes les rues et les anciennes lumières sont toujours utilisées pour faire le complément.



Les illuminations basse consommation.

Photo Jacques Barbe.

LA LUTTE CONTRE L'HABITAT INDIGNE ET LE MAL-LOGEMENT

Vous êtes locataire et vous constatez des désordres pouvant porter atteinte à votre santé ou à votre sécurité (humidité, infiltrations d'eau, fissures, mauvais raccordement au réseau des eaux usées, présence de nuisibles, défaut de ventilation, moisissures, mauvaise isolation, installations électriques non conformes, etc...), ou vous avez connaissance d'un logement présentant ces désordres pouvant nuire à ses occupants, vous pouvez le signaler à la Mairie, service de proximité 05 56 76 55 41.



ÉCONOMIE



Stéphanie Makuch. Photo Jacques Barbe.

NOUVELLE OPTICIENNE place Kennedy

Opticienne depuis plus de 10 ans, Stéphanie a ouvert sa boutique **Optical Discount** sur la place Kennedy en mai dernier.

Spécialisée en verre progressif, elle est également généraliste pour adultes et enfants et propose une large gamme de marques. « *Lunettes de vue ou solaires, Optical Discount propose des prix plus bas grâce à des frais réduits, par exemple en ayant fait le choix d'une publicité papier limitée car trop onéreuse* » précise Stéphanie. Vous trouverez également un grand choix de produits pour les lentilles de contact.



Rue Maubec. Photo Jacques Barbe.

Langon se prépare pour les FÊTES DE NOËL

Dans quelques jours, les rues, les vitrines et les fenêtres de la ville seront illuminées et les enfants impatients pourront participer aux festivités mises en place par l'ALC, en attendant la venue du Père Noël.*

Les 22, 23 et 24 décembre, la **place des Carmes** accueillera 2 manèges, une pêche aux canards et des stands de douceurs (gaufres, crêpes, chocolat chaud).

Sous un chapiteau dressé pour l'occasion, un **spectacle gratuit de Bugs Bunny** aura lieu le 22 décembre à 19 h 30 et une **représentation de magie** le 23 décembre à 19 h. Le 23 décembre à 20h, un **lâcher de lanternes** sera organisé.

Sur les **Allées Jean Jaurès**, un **marché de Noël** se tiendra les 22, 23 et 24 décembre avec une trentaine d'exposants et des jeux gratuits pour les enfants. Une nocturne est prévue le 22.

Place Kennedy, la **Maison du Père Noël** sera installée avec une boîte aux lettres pour y déposer son précieux courrier. Un goûter sera offert aux enfants le 24 décembre.

(* ALC Animation Langon Cité)



Alyona Sendrès. Photo Jacques Barbe.

NOUCHKA, la chaussure a de l'allure

Une nouvelle boutique de chaussures a ouvert ses portes au centre-ville de Langon sur les Allées Jean Jaurès.

A quelques pas de la mairie, les calcéologues et simples promeneurs n'ont pu passer sans remarquer l'élégante vitrine de **Nouchka** qui propose des modèles de chaussures homme et femme très originaux. Une idée cadeau séduisante pour les fêtes de Noël.

YOUPI PARK déménage et s'agrandit

Le parc de loisirs **Youpi Parc** a déménagé dans la zone « Family Place » de Langon pour offrir aux enfants une surface de jeux beaucoup plus grande et un nouvel espace extérieur pour les beaux jours.

Avec plus de 800 m² d'espace intérieur, Youpi Parc a vu grand pour les petits Langonnais. Toujours aussi accueillante, la famille Séry a ouvert les portes de son royaume le 14 novembre dernier et la foule était au rendez-vous. Les petits visiteurs ont pu découvrir les lieux avec des trampolines, un labyrinthe, une piscine à balles, des structures gonflables, une méga structures à trois étages avec des parcours acrobatiques et des obstacles à chaque virage. Même les plus petits ont leur zone d'activités sécurisée et pour les pauses gourmandes, rien n'a été oublié : barbe à papa, bonbons, boissons, glaces...

Ouverture : mercredi, vendredi, samedi, dimanche et jours fériés de 10h à 19h ; tous les jours pendant les vacances scolaires de 10h à 19h.

Renseignements : 05 56 63 45 29



Photo Jacques Barbe.



Affiche pour la campagne de promotion du centre-ville.



Photo D.R.

SEMAINE DU GOÛT

L'APICULTEUR A « PIQUÉ » LA CURIOSITÉ DES ENFANTS

A l'occasion de la Semaine du Goût* consacrée au miel, les enfants des écoles maternelle et élémentaire ont pu goûter chaque jour un plat avec le miel récolté sur les ruches installées au château Garros par Philippe Fauché, apiculteur à Langon.

Tous les midis de cette semaine, les élèves ont dégusté les plats élaborés par les cuisiniers des restaurants scolaires : salade composée, vinaigrette au miel, pizza au chèvre et au miel, sauté de porc au miel et fromage blanc sucré au miel. Et pour finir la semaine en beauté, les enfants ont reçu en cadeau un petit pot du même miel, confectionné par l'apiculteur. Après la dégustation tout au long de la semaine est arrivé le temps des explications. Le vendredi 16 octobre, pendant le temps de la pause méridienne, Monsieur Fauché est venu parler aux élèves de l'école élémentaire de son métier, du monde des abeilles et du fonctionnement d'une ruche. Les enfants ont pu voir une authentique ruche, succès garanti !

Puis pendant le TAP « Je fais ce qu'il me plaît », les enfants ont visionné une vidéo très instructive sur le monde des abeilles. Les élèves présents ont été attentifs et intéressés par le documentaire ; ils ont ensuite pu poser des questions à l'apiculteur.

Tandis qu'à l'école maternelle, avec la collaboration des enseignants, Monsieur Fauché a rencontré les enfants tout au long de la semaine. Tout comme leurs camarades de l'école élémentaire, ils ont pu découvrir la ruche, l'équipement de l'apiculteur et un documentaire.

Le jeudi 15 octobre, à l'occasion du goûter éducatif à la suite des TAP, les enfants qui restent à la garderie ont profité d'une collation commune autour d'une brioche sucrée au miel.

La Semaine du Goût s'est clôt avec un bilan positif : une participation intéressée des enfants, un plein succès de la visite de l'apiculteur et un investissement élevé des personnels municipaux et des personnels enseignants. Rendez-vous du 10 au 14 octobre 2016 pour une nouvelle édition de la Semaine du Goût.

(*) du 12 au 16 octobre 2015

TEMPS D'ACTIVITÉS PÉRISCOLAIRES

« TAP TOP »

Depuis la rentrée de septembre, 171 enfants à l'école maternelle Anne Frank et 410 enfants à l'école élémentaire Antoine de Saint-Exupéry sont inscrits aux TAP.

Ils sont encadrés par 21 animateurs qualifiés à l'école maternelle et 35 à l'école élémentaire et répartis dans plus de 60 ateliers d'initiation et de découverte selon les thématiques : sport-santé-prévention, activités artistiques et créatives, activités citoyennes, sensibilisation à l'environnement et au développement durable, technologie de l'information et techniques de communication.

Quelques exemples d'ateliers : fresque, apprendre à porter secours, clic-clac, djembé, judo, valise écologique, de l'art au jardin, théâtre, équitation, informatique, skate, première éducation routière, promenons nous en vélo, capoeira, escalade, aikido, zumba, gymnastique volontaire, lire et faire lire, danses et musiques du monde...

NOVEMBRE 2015, UN PREMIER BILAN POSITIF

Deux mois après la mise en route habituelle de la rentrée scolaire, les élèves ont trouvé leur rythme et on peut dresser un premier bilan plutôt positif.

78% des enfants scolarisés à l'école maternelle et 90 % à l'école élémentaire participent aux TAP et sont majoritairement ravis de ces moments de détente et de découverte.

À l'école maternelle, le jeudi, en première partie d'après-midi, les enfants participent à des ateliers variés, qui vont de « l'art au jardin » à « promenons nous en vélo », en passant par « les minis chefs » et d'autres encore... Puis, en seconde partie d'après-midi, les enfants se retrouvent autour du projet « danses et musiques du monde ». Tout cela dans la joie et la bonne humeur !

À l'école élémentaire, les enfants ont le choix de 12 activités au minimum par semaine pour chaque niveau de classe, ce qui représente un panel de 58 ateliers déclinés tout au long de l'année.

Avant les vacances de Noël, les élèves choisiront leurs ateliers pour le cycle suivant, s'étendant du 4 janvier au 12 février 2016. « acrosport » et « comédie musi-

cale » font leur apparition. Toutes ces activités, en adéquation avec les vœux des enfants, sont plébiscitées.

LEYNA ET LEYNA EN GRANDE SECTION EN PARLENT...

« En fait, je vais écouter des histoires avec la dame qui a des lunettes rouges. C'est bien! »

« Je suis avec Julien, on fait des jeux, dans la salle bleue. Il installe le parcours. C'est super ».

LA PAROLE AUX COORDINATEURS TAP

« Tout est mis en œuvre par la mairie pour répondre aux axes stratégiques et aux objectifs opérationnels fixés par le projet éducatif de territoire à savoir la découverte et l'apprentissage, la prévention et la sécurité, le chemin vers l'autonomie, la socialisation, la citoyenneté et la solidarité. Tout au long de son parcours scolaire, chaque enfant pourra bénéficier d'un parcours éducatif pendant l'année »

Jean-Pierre ZEBERT, coordinateur général des TAP

« On est aujourd'hui encore plus à l'écoute du rythme de l'enfant et la dynamique de l'équipe encadrante permet un travail de qualité »

Virginie DUBOURG, coordinatrice TAP à l'école maternelle

« Pour cette deuxième rentrée, nous pouvons constater que les TAP à Saint-Exupéry proposent toujours une palette d'activités riches et variées. Pour encadrer ces activités de découvertes et ludiques, nous sommes fiers de compter parmi nos rangs des intervenants qualifiés et de qualité »

Julien CABANNES, coordinateur TAP à l'école élémentaire.



21 animateurs qualifiés à l'école maternelle et 35 à l'école élémentaire et répartis dans plus de 60 ateliers d'initiation et de découverte

Stationnement sur les emplacements réservés aux bus de ramassage scolaire :

Ces emplacements ont été réalisés pour permettre aux enfants d'accéder à ces véhicules en toute sécurité et en dehors des voies de circulation.

Les automobilistes ne respectant pas cette réglementation encourent une contravention de 2^e classe, d'un montant de 35 euros, aggravée d'une mise en fourrière (115 euros). (Article R417-10 2^o du Code de la route). Il en est de même pour les emplacements réservés aux taxis.

Rappel Code de la route :

Depuis le 6 juillet 2015 le stationnement sur une piste cyclable est une contravention de 4^e classe (135 euros), avec retrait de 3 points sur le permis de conduire et mise en fourrière (115 euros) si le conducteur est absent (R417-11 8b du Code de la route).

Dans les zones limitées à 20km/h les piétons et les cyclistes sont prioritaires, avec double sens cyclable autorisé, même dans les voies à sens unique (R110-2 du Code de la route).



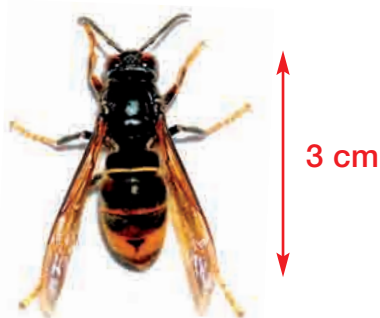
DESTRUCTION DES NIDS DE FRELONS AVANT L'HIVER

Avec la douceur de l'automne, le frelon asiatique continue à s'installer dans la région et la mairie de Langon s'engage à détruire les nids présents sur le domaine public.

Le frelon asiatique est une espèce invasive et menaçante qui mesure environ 30 mm de long. Il n'est pas uniquement un problème pour les apiculteurs, il est également dangereux pour l'homme, les animaux domestiques et la biodiversité animale et végétale.

La destruction des nids à frelons doit être réalisée par des professionnels homologués aussi bien sur le domaine public que chez les particuliers. Certains nids se situent à plus de 20 mètres de haut et doivent être détruit par gazage.

Pour ces interventions, la mairie travaille en partenariat avec le Groupement de Défense Sanitaires des Abeilles de Gironde (GDSA 33). La Mairie n'intervient pas chez le particulier.



Frelon asiatique taille réelle



Sabine. Illust. J. Barbe.

ZUMBA : ÇÀ BOUGE À LANGON

Depuis le mois de septembre, les Langonnais peuvent se défouler sur la Zumba de Sabine dans la salle Offenbach du centre culturel des Carmes.

Elle avait séduit les visiteurs du parc des Vergers lors de sa présence à Langon Plage l'été dernier avec son énergie et sa bonne humeur. Avec différents niveaux de difficulté, les cours de Zumba de Sabine vous entraînent sur des airs rythmés et vous aide à tonifier votre corps et libérer votre esprit dans une ambiance conviviale.

Contact : sabinezumba@yahoo.fr

ESCALE SANTÉ

Escale Santé est un réseau de santé suivant la définition du Code de la Santé Publique : « Les réseaux de santé ont pour objet de favoriser l'accès aux soins, la coordination, la continuité ou l'interdisciplinarité des prises en charge sanitaires, notamment de celles qui sont spécifiques à certaines populations, pathologies ou activités sanitaires. Ils assurent une prise en charge adaptée aux besoins de la personne tant sur le plan de l'éducation à la santé, de la prévention, du diagnostic que des soins. Ils peuvent participer à des actions de santé publique. Ils procèdent à des actions d'évaluation afin de garantir la qualité de leurs services et prestations. Ils sont constitués entre les professionnels de santé libéraux, les médecins du travail, des établissements de santé, des groupements de coopération sanitaire, des centres de santé, des institutions sociales ou médico-sociales et des organisations à vocation

sanitaire ou sociale, ainsi qu'avec des représentants des usagers ... » Article L.6321-1 CSP. La mission d'Escale Santé est d'accompagner le développement d'une dynamique de travail coordonné entre les différents professionnels et services des champs sanitaire et social au service des patients résidents sur le Sud Gironde. L'action d'Escale Santé est centrée sur le parcours de santé des malades nécessitant une prise en charge globale en soins primaires, en priorisant les situations complexes et les populations fragiles et/ou dépendantes.

Ses interventions se répartissent sur 4 axes : éducation à la santé/prévention, soins curatifs, rééducation/réadaptation, soins palliatifs.

Le réseau est financé par l'Agence Régionale de Santé d'Aquitaine

Escale Santé 70 rue Abel Gourgues à LANGON
Tél. 05 57 31 01 29 - www.escale-sante.fr

ASSOCIATION TOURING CAMPING CARAVANING

La ville de Langon compte une nouvelle association pour les amateurs de voyage et de découverte. TCCF Aquitaine organise des voyages en caravane et camping-car avec pour la volonté de faire découvrir aux adhérents les régions de France à travers des activités culturelles, sportives et de plein air dans une ambiance conviviale. TCCF Aquitaine est l'une des 23 sections régionales de l'association nationale à but non lucratif, régie par la loi 1901, créé en 1983 à l'initiative des groupes de l'ancien Touring Club de France.

Pour tout renseignement :
TCCF Aquitaine
11 rue du Couloumey 33210 Langon
tel 05 47 82 91 35



CULTURE

Les Carmes

La saison des
EXPOS

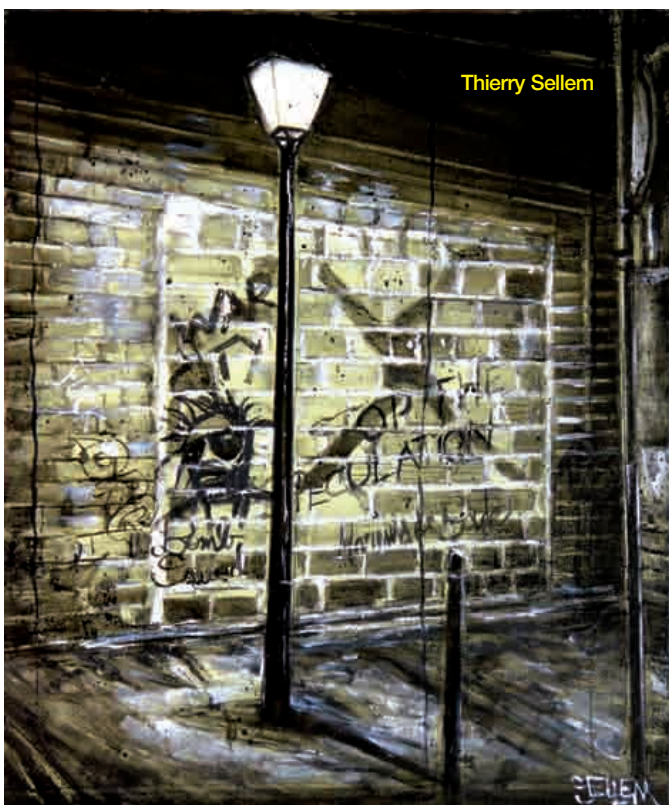
Clément Mathieu

Les expositions
photographiques du hall

- > Du 5 au 21 janvier, Jérôme Bellon - Urban Vision
- > Du 26 janvier au 17 mars Clément Mathieu - New York

Les expositions de la
salle George Sand

- > jusqu'au 16 janvier, Katia K - Le fil d'argent
- > Du 28 janvier au 19 mars Thierry Sellem - Le graf est voyageur



Thierry Sellem

« L'art, c'est le plus court chemin de l'homme à l'homme »
écrivait André Malraux. Découvrez toute la richesse culturelle proposée
par la municipalité de Langon dans son centre culturel.

Côté
SPECTACLE

Vous cherchez une
idée de cadeau
original pour les
fêtes ?
Pensez à offrir des
places de
spectacles !

Sorties en famille
Embarquez vos enfants
dans la magie du spec-
tacle et vivez avec eux
un moment d'émotion,
de rire et d'émerveil-
lement. Voici des évène-
ments enchanteurs
pour tous les âges :

- > Vendredi 18 décembre
20h 30 : rêverie musi-
cale et visuelle *La
Petite Sirène* - dès 6 ans
- > Samedi 9 janvier 20h 30 :
comédie musicale mag-
ique *Neige et les jouets
enchantés* - dès 4 ans
- > Du 25 au 30 janvier :
La Nature en jeu, un
espace de jeux proposé
par la Ludothèque
Ephémère
- > Mercredi 24 février
14h 30 : concert pour
jeunes rockers avec
Les Wackids - dès 6 ans



Kamlo trio. Photo D.R.



La Tetite Sirène. Photo D.R.



Photo D.R.

Envie de
CONCERT?

L'émotion des
notes et des mots
font d'un concert
un moment rare.

- > Vendredi 22 janvier
20h30 : concert *Jazz
manouche* avec *Kamlo
trio*
- > Vendredi 5 février
20h30 : concert de
musique baroque avec
*l'Orchestre du Pays de
Cocagne*
(Pachelbel/Hummel/Viv-
aldi/Albinoni)

De la danse et du
théâtre aussi

- > Vendredi 11 mars 20h
30 : théâtre classique
revisité *M comme
Molière*
- > Jeudi 24 mars 20h 30 :
danse contemporaine
flirtant avec *la perform-
ance aérienne Penta*



Photo D.R.

Centre culturel des
Carmes, 8 place des Carmes,
Langon 05 56 63 14 45
centreculturel@lescarmes.fr
www.lescarmes.fr

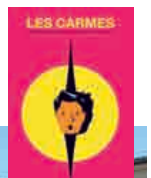
Retrouvez toute l'actualité du centre culturel
sur le site internet www.lescarmes.fr et sur
notre page Facebook
www.facebook.com/LesCarmes.centreculturel

Accueil et billetterie

Le mardi, jeudi et le vendredi de 9h 30
à 12h 30 et de 14h à 17h. Le mercredi
de 9h 30 à 12h 30 et de 13h 30 à 18h



Photo D.R.





STAGE à l'Atelier des Carmes

Découvrez une technique ou un thème en particulier le temps d'une ou de deux journées.

Pour enfants de 8 à 13 ans

> Lundi 15 et mardi 16 février

Peinture et décoration de masques

Tarifs : de 27 à 32 euros

En duo adultes/enfants (de 6 à 99 ans)

> Mercredi 17 février

Poésie de papier

Tarifs : de 5 à 15 euros

Pour contacter l'Atelier des Carmes

05 56 63 71 34 artsplastiques@lescarmes.fr



Photo D.R.

Hors les murs

Concert dans la salle des Compagnons de la Veillée

organisé par l'association Zananda en partenariat avec le Centre culturel des Carmes

> Vendredi 29 janvier 20h 30

"Kalam-Palabres" Ziad Ben-Youssef

Le compositeur et joueur de oud, Ziad Ben Youssef, propose une immersion dans l'univers musical de la poésie africaine.

Tarif plein : 12 euros- enfants : 6 euros

Réservations/renseignements au 06 50 24 21

08 ou par mail

association.zananda@gmail.com

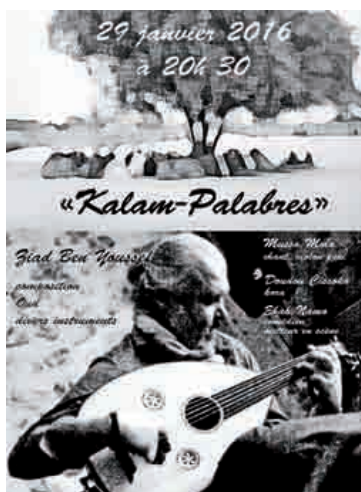


Photo D.R.

AGENDA des accueils de la saison

Le centre culturel accueille toute l'année de nombreux rendez-vous associatifs, projets scolaires et encore bien d'autres manifestations culturelles.

> Mercredi 27 janvier

Scène ouverte des écoles de musique intercommunales du Sud Gironde.

> Samedi 13 février 20h30

"Chansons hors du temps" – Groupe vocal Nuances

Spectacle organisé par le club Kiwanis Langon

Graveland

Soixante choristes, dirigés par Michel BOIVIN, accompagnés de musiciens proposent un récital de chansons françaises (Brel, Aznavour, Legrand, Lama, Nougaro).

Soirée au profit de l'enfance défavorisée ou handicapée

> Jeudi 25 février 10h

Vidéo-projection des Bibliothèques Intercommunales du Sud Gironde

> Samedi 5 mars 20h30

Le Villa Villages Tour avec Olivier Villa

Concert organisé par le Kiwanis Barsac Sauternes

Spectacle caritatif au profit de l'enfance défavorisée ou handicapée



Photo D.R.



Photos D.R.

SPORT

DÉMARRAGE DES TRAVAUX DES NOUVEAUX VESTIAIRES

Annoncé depuis plusieurs mois, le chantier pour les nouveaux vestiaires du foot et du rugby ont démarré sur la plaine de Durros le 21 septembre dernier.

Les travaux devraient être terminés pour le mois de mars 2016 sauf retard imprévu.

Le montant des travaux s'élève à

712 963,43 euros h.t.

Subvention du CG : 32 000 euros h.t.

Subvention DETR : 175 000 euros h.t.

Commune de Langon : 505 963,43 euros h.t.

D'autres subventions ont été demandées et sont en attente ainsi un dossier a été déposé à la Fédération française de football dans le cadre de l'opération Horizon Bleue 2016. La participation financière serait d'au moins 20 000 euros h.t.

Le Conseil Régional a bien enregistré notre dossier de demande de subvention mais le montant de la subvention n'est pas encore connu.

Architecte : Jean-Philippe Rouzaud

Bureau de Contrôle : SOCOTEC

Coordonnateur SPS : Didier Claude

Bureau d'étude Fluide : BG6

Lot 1 et 7 / Gros œuvre et carrelage :

JML BATIMENT

Lot 2 / Couverture : BAPSALLE

Lot 4 et 5 / Menuiseries intérieures et extérieures : SOPEIM

Lot 6 / Plâtrerie isolation : LASSERRE

Lot 8 et 9 / Electricité et plomberie

Chauffage : GERBEC

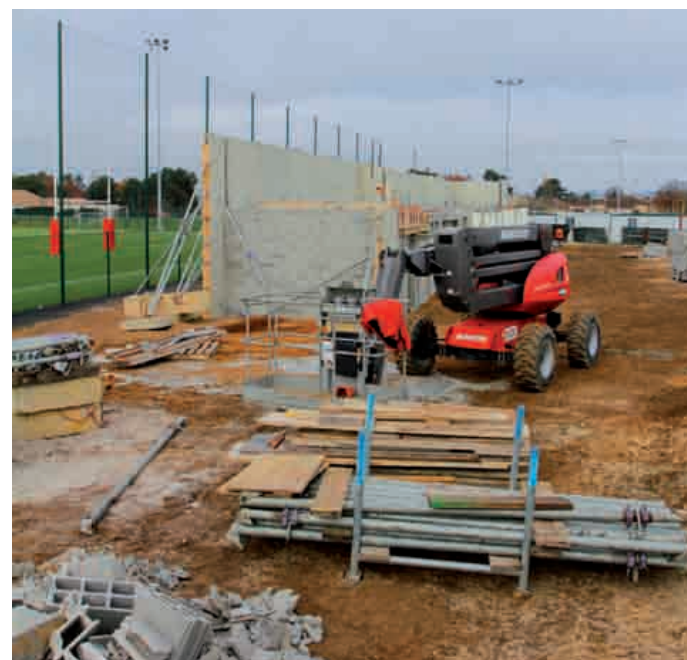
Lot 10 / Peinture : GASCOGNE

ENDUIT

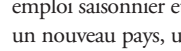
Lot 11 / Equipements : FRANCE

EQUIPEMENT

Surface du plancher (ensemble vestiaires + douches + sanitaires, infirmerie, local anti-dopage, réserves matériel, chaufferie) : 416,90 m²



TROUVER UN JOB D'ETE AU QUEBEC ?



C'est possible grâce aux échanges inter municipalités.

Vous êtes étudiant, vous avez entre 18 et 30 ans, vous résidez à Langon ou dans la Communauté de communes du Sud Gironde, vous souhaitez occuper un

emploi saisonnier et vivre une expérience unique et enrichissante en découvrant un nouveau pays, une nouvelle culture ? Dans le cadre de l'échange « Inter municipalités », mis en place avec l'association France Québec et la régionale Bordeaux-Gironde-Québec, la municipalité de Langon permet, chaque année, à deux étudiants d'effectuer un emploi à la Ville de Saguenay Lac St Jean au Québec, pour une durée de 6 semaines en période estivale, à compter de début juillet. Plus qu'un emploi d'été étudiant, cet échange permet d'acquérir une expérience professionnelle à l'étranger, dans un contexte nord-américain francophone. A noter que sur place, l'étudiant est logé en appartement en collocation à titre gratuit.

Pour postuler au programme d'échange, envoyez votre candidature (CV + lettre de motivation) par courrier ou par courriel au Service des Ressources Humaines avant le 15 janvier 2016.

Contact :Service des Ressources humaines - CTAM – 2 avenue Léon Jouhaux – Z.I. Couloumey Tél. 05.56.76.55 39 - personnel@langon33.fr

BRÈVES

OÙ TROUVER UN DÉFIBRILATEUR À LANGON ?

Jusqu'au décret du 4 mai 2007, l'utilisation d'un défibrillateur était réservée, aux professionnels. Mais la simplification des appareils, leur légèreté et surtout la mobilisation des scientifiques et des professionnels ont incité le législateur à modifier son usage. Désormais « toute personne, même non médecin, est habilitée à utiliser un défibrillateur automatisé... » (art. R6311-15 du code de la santé). Cette révolution réglementaire ouvre la voie pour un équipement massif de notre territoire en défibrillateurs. Il reste à consacrer autant d'efforts pour éduquer et former les populations.



Qu'est-ce qu'un défibrillateur ? C'est un appareil portable qui permet de réanimer le cœur en cas d'arrêt cardiaque par l'envoi d'un choc électrique grâce à deux électrodes à placer sur la poitrine de la victime.

La ville de Langon a investi dans l'achat de deux défibrillateurs

Où les trouver dans votre ville ? : à l'**Hôtel de ville**, 14 allées Jean Jaurès et dans le **gymnase Garros**, défibrillateur pour les associations sportives et les établissements scolaires .



Photo D.R.

SICTOM : MA VILLE PROPRE

Service de ramassage des déchets

- Lundi, mercredi et vendredi ramassage des ordures ménagères en zone urbaine
- Mardi et jeudi ramassage des ordures ménagères en zone rurale
- Jeudi ramassage des déchets verts en zone urbaine (les déchets verts doivent être déposés dans des récipients à vider. Ne pas utiliser de sacs plastiques.)
- Vendredi ramassage spécifique des cartons uniquement au centre-ville

Il est possible de déposer les objets encombrants à la déchetterie de la zone de Dumès.

La déchetterie est ouverte le lundi de 13h 30 à 17h, du mardi au vendredi, de 9h à 12h et de 13h 30 à 17h, le samedi de 9h à 15h 45.

Des points d'apports volontaires sont à votre disposition sur le territoire de la commune pour les déchets d'emballage, verre, papier, carton et bouteilles en plastique. Retrouvez les points-tri sur le site www.ussgetom.fr

SICTOM 5 rue Marcel Paul - ZA de Dumès Tél 05 56 62 36 03
<http://sictom-langonnais.fr>

LE PASSEPORT ÉLECTRONIQUE

Le passeport est un titre sécurisé qui permet aux ressortissants citoyens français de justifier de leur identité et de leur nationalité pour voyager à travers le monde. Il est requis à l'entrée des états n'appartenant pas à l'espace Schengen ou n'ayant pas d'accords bilatéraux avec la France. Ce document sécurisé comporte un composant électronique dans lequel sont insérées les données relatives à l'état civil, la photo d'identité et l'image de deux empreintes digitales du titulaire. C'est ce qui explique le qualificatif biométrique. La durée de validité dépend du type de passeport et de l'âge du titulaire (10 ans pour les majeurs et 5 ans pour les mineurs). Depuis juin 2009 la Mairie de Langon est l'une des 36 communes de Gironde équipées d'un dispositif de recueil dit station biométrique.

Les passeports sont délivrés en mairie, au demandeur. Il ne peut être délivré à un tiers puisqu'au moment de la remise du passeport, l'agent de mairie contrôle les empreintes du demandeur.

La Ville de Langon établit les demandes passeports uniquement sur rendez-vous.

Service des passeports : Tél. 05 56 76 38 92 du lundi au vendredi de 8h 30 à 12h et de 13h 30 à 17h (sauf le jeudi après-midi)

Tribune(s)

Groupe Frédéric Laville

Le texte du groupe ne nous est pas parvenu avant le bouclage et la mise sous presse.

Groupe Charles Vérité

Quel avenir cinématographique pour le Sud Gironde ?

La situation actuelle, n'est plus satisfaisante et ce depuis plusieurs années. L'évasion des citoyens consommateurs vers la métropole bordelaise n'est plus à prouver. La sortie cinématographique extérieure est souvent l'occasion de faire d'autres achats qui auraient pu se faire sur le Langonnais. Nous n'oublions pas le surcoût et le risque accru des plus longs déplacements. En qualité d'élu nous avons la responsabilité de répondre à la demande pressante de nos concitoyens jeunes et moins jeunes. Oui mais concrètement, comment ?

Depuis plus de trois ans (sous deux mandatures), chacun des porteurs de projet a pu proposer, contre-proposer, argumenter. Divers emplacements ont été étudiés, y compris celui actuellement en fonction. Or, après l'examen attentif de toutes les propositions, le projet de 7 salles implanté sur la zone de loisirs près de l'autoroute offre les meilleures garanties financière, de réalisation et de pérennité.

En effet ce projet est totalement financé par des fonds privés et permet à la commune de Langon d'éviter d'utiliser des fonds publics, d'autant plus que notre ville vient de s'engager sur la rénovation de l'immeuble Bodin dans l'objectif de redynamiser la rue Maubec. Le porteur de projet a une expérience indéniable sur plusieurs générations.

Ce projet cinématographique ne pourra être bon que s'il s'inscrit dans un collectif territorial. Il devra tenir compte à la fois de l'évolution de la situation professionnelle des exploitants en place et de la reconversion du cinéma actuel en un outil alliant activité cinématographique spécifique et autres activités artistiques et culturelles.

Enfin, il faudra continuer à travailler les liaisons facilitant et sécurisant les déplacements entre le centre-ville et les autres pôles d'attractivités de notre ville, sinon la périphérie renforcée par ce nouveau cinéma risquerait de gommer les efforts pour redynamiser notre centre historique.

Ce projet qui concerne le sud-gironde dans son ensemble devra recevoir l'accord de la commission départementale d'aménagement commercial après les deux refus essayés en 2013.

La réussite de ce projet devra être collective et associer les différents acteurs, faute de quoi il ne sera pas.



Emmanuelle Soulard. Photo Jacques Barbe.

LUDIVINE PIANOS, TOUTE LA MUSIQUE AU CŒUR DE LANGON

Si l'adresse est bien connue des Langonnais, la notoriété de Ludivine Pianos dépasse les frontières de la ville car il est le premier magasin de musique du Sud Gironde. Vente de pianos, guitares, percussions et autres instruments plus exotiques, on peut également y louer des

instruments. Emmanuelle vous propose aussi des cours et de la restauration ou de l'entretien pour vos précieux instruments. Pour vos cadeaux de fin d'année, vous y trouverez de nombreuses idées et beaucoup de conseils.

Ludivine Pianos 36 rue Maubec
www.ludivine-pianos.com
Tel: 05 56 63 32 50

Le Magazine Langon 33
Directeur de la publication : Philippe Plagnol - Secrétariat de rédaction : Jennifer Wilbois, collaboratrice : Muriel Seutin-Gravellier - Service communication Ville de Langon. Maquette et photographies : Jacques Barbe. Dessins Buzz. Imprimé à Langon par l'Imprimerie Sodal Goude Baken Label ImprimVert. Dépôt légal à parution.